



DATE DE PUBLICATION : 22 janvier 2025

Le directeur régional de Bourgogne-Franche-Comté

Délégation de signature donnée par le directeur régional au responsable du Pôle d'Actions Economiques et de Place

Vu la délégation de signature donnée par M. Hervé GONSARD, directeur général des services à l'économie et du réseau, à M. Laurent FRAISSE, le 15 mai 2023 ;

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Laurent FRAISSE, directeur régional de Bourgogne Franche-Comté et de M. François-Xavier LE BRAS, adjoint au directeur régional de Bourgogne Franche-Comté, délégation est donnée à M. Gaëtan DU PELOUX DE SAINT ROMAIN, responsable du Pôle d'Actions Economiques et de Place à la succursale de Dijon, à l'effet de signer, dans le respect des textes réglementaires en vigueur, tous actes ou décisions à caractère individuel, toute convention ainsi que tout document de nature à engager la Banque, relatif à l'exercice du Pôle d'Actions Economiques et de Place.

Fait à Dijon, le 16 janvier 2025,

Laurent FRAISSE,
Directeur régional de Bourgogne-Franche-Comté